

LES FUNÉRAILLES SOLENNELLES DES VICTIMES DE L'INCENDIE DE NIVELLES

ELLES ONT ÉTÉ IMPRESSIONNANTES

Lundi à 10 heures du matin, ont eu lieu, à Nivelles, au milieu d'une affluence extraordinaire, les funérailles des six malheureuses victimes de l'incendie de l'École normale, qui ont noms : Azevid Omar, 18 ans, de Hal; Clarence Raymond, 17 ans, de Waterloo; Denis Robert, 13 ans, de Feluy; Legrand Marcel, 13 ans, de Jumet; Zante Raymond, 13 ans, de Halanzy; Guyaux Jules, 25 ans, maître d'études, décédé à l'hôpital.

Les corps, qui avaient été transportés à l'hôtel de ville en la salle des Pas-Perdus, transformée en chapelle ardente, y étaient gardés soigneusement.

C'est là que, à 10 heures du matin, lors de la levée des corps, des discours émus ont prononcés par MM. De Pauw, délégué du ministre des Sciences et des Arts; Desprez, directeur de l'École normale de Nivelles; de Burlet, bourgmestre de Nivelles, et par un élève de l'École normale qui salue une dernière fois ses infortunés camarades, au nom de tous leurs condisciples.

Un imposant cortège se forme ensuite qui se dirige vers la collégiale Sainte-Geétrude où le service funèbre va avoir lieu.

Les cercueils des élèves sont portés à bras par leurs camarades de l'École normale, tandis que d'anciens combattants transportent le corps de M. Guyaux.

Les cercueils disparaissent littéralement sous les gerbes de fleurs et de couronnes qui ont été envoyées de toutes parts.

Les enfants des écoles de Nivelles forment la haie sur tout le parcours du

cortège, de l'hôtel de ville à la Collégiale. Un nombreux public, recueilli et ému, se presse derrière les écoliers.

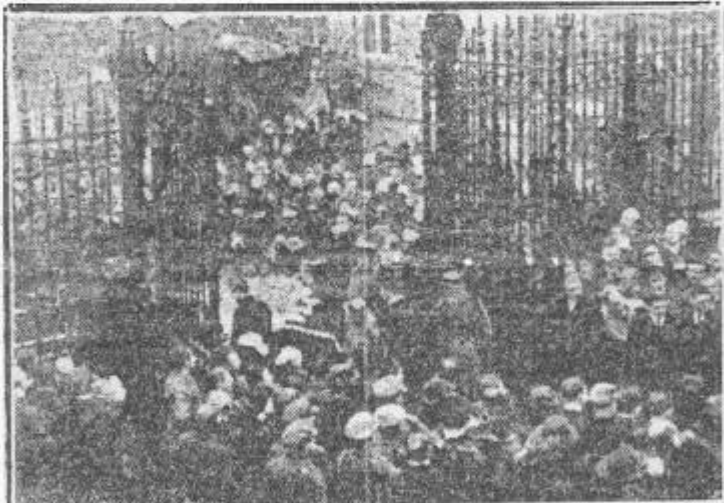
Après le service funèbre, le cortège se reforme. Les corps s'avancent, toujours portés à bras, précédés d'un piquet de carabiniers et de grenadiers, suivi d'une longue file de parents, dont la douleur est indescriptible. De nombreux amis des défunts se sont joints aux familles.

Viennent ensuite les élèves de toutes les écoles communales et libres, de l'Athénée royal, de l'École régimentaire des grenadiers, des groupes d'élèves de diverses écoles normales. Dans le défilé, très long, se remarquent encore, les délégués du ministre, les sénateurs et représentants du Brabant; M. Boco, gouverneur de l'arrondissement; le Conseil provincial, les membres du Service d'inspection de l'enseignement moyen des écoles normales, le corps professoral des divers établissements de la ville, la magistrature, les autorités communales, diverses autorités militaires.

Dans l'assistance qui complète le funèbre cortège, se trouve aussi parmi d'autres délégations, un groupe important d'employés du chemin de fer.

Un peloton de grenadiers ferme le défilé qui s'achemine vers le cimetière de Nivelles, à travers des rangs compacts de la population douloureusement impressionnée.

L'inhumation des corps des élèves est lieu en ce cimetière, où ils dormirent de leur dernier sommeil dans cinq fosses contiguës, tandis que le corps de M. Guyaux ira, selon les dernières volontés du défunt, reposer à Florenne, sa ville natale. — N.



Le cortège funèbre sort de l'Hôtel de ville.

Les cercueils sont portés à bras et suivis par une foule recueillie.